



**CFPPA
DES PAYS
D'AUDE**

Scannez-moi
Pour + d'info



RNCP MASAF : 38093 (13/10/2023)
NSF : 210
Fiche ROME :
A1414/A1409/A1410/A1411
CPF : 238071

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans
- Valider son projet professionnel avec un conseiller France-Travail
- L'admission est définitive après examen et entretien avec l'équipe pédagogique

Les + de la formation

- Un réseau d'anciens stagiaires installés
- Équipe pédagogique composée de professionnels et d'exploitants
- Nombreux partenaires institutionnels
- SST et Certiphyto décideur

BP
Niveau 4

Formation continue pour adulte

Responsable d'Entreprise Agricole

Agriculteur

Plus qu'un métier, un projet de vie.



Credits image: Pixabay

Le BPREA pour piloter une entreprise agricole et conduire une production

Objectifs : Acquérir les compétences nécessaires, techniques et administratives, pour piloter une exploitation agricole.

S'adapter aux enjeux du monde agricole d'aujourd'hui et se préparer à ceux de demain.

Au programme

- Mettre en place et conduire un atelier de production (viticole, de maraîchage ou d'élevage)
- Visites d'exploitations et de partenaires agricoles.
- Transformer une production viticole, produire de l'alimentation pour son cheptel.
- Planter, irriguer, entretenir des arbres fruitiers : oliviers, abricotiers, pêchers, amandiers
- Agroécologie, agronomie, analyse de sols, maladies et auxiliaires de culture, enjeux climatiques, agroéquipements et conduite du tracteur.
- Statuts juridiques et fiscaux : société, entreprise individuelle...), les outils comptables.
- Statuts sociaux : chef d'exploitations, cotisant solidaire, collaborateur, aidant familial...
- Le foncier agricole, les construction en zone agricole.
- Définir sa stratégie commerciale : marchés, clientèles, négociation, marketing.

CALENDRIER / DUREE DE LA FORMATION

10 mois de septembre à juin

- **1035h en centre**
- **2 semaines de congés payés**
- **10 semaines d'immersion en entreprise**

Le parcours peut être individualisé en fonction de vos acquis et de votre expérience

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Serres horticoles
- Atelier d'agroéquipement
- Modules à distance
- Exploitation viticole
- Salles informatiques, CDI/CdR
- Visites d'exploitation



96 %
DE SATISFACTION



100 %
DE RÉUSSITE AUX EXAMENS



75 %
D'INSERTION PROFESSIONNELLE

(dans un emploi en lien avec la formation)



6.6 %
D'INTERRUPTION DE PARCOURS



Paroles d'apprenant

C'est rassurant d'être accompagnée au jour le jour dans la mise en place de son projet d'installation

“



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un Référent Handicap est présent sur le Campus.

SITE DE CARCASSONNE
Lycée Charlemagne
Route de Saint-Hilaire
11 000 CARCASSONNE
04 68 72 83 00



CAMPUS TERRE & NATURE
Lycée Charlemagne
Lycée Martin Luther King
CFA Agricole de l'Aude
CFPPA des Pays d'Aude

REFERENTIEL DU DIPLÔME

Le diplôme du Brevet Professionnel de Responsable d'entreprise agricole est constitué de 7 Unités Capitalisables (UC) correspondant à 7 capacités (blocs de compétences)

Se situer en tant que professionnel

Piloter le système de production

Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

Valoriser les produits ou services de l'entreprise

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers :

1. Polyculture, cultures fourragères, Vinification élevage des vins, Arboriculture fruitière en AB.
2. Maintenance du matériel agricole, Création de supports de communication avec les outils du Web, Restauration des murs en pierre sèche, Agritourisme

Le référentiel du diplôme est disponible sur : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondeaire/bp/rea/bp-rea-refAvril-2017.pdf

EVALUATION ET VALIDATION DU DIPLÔME

- Les UC sont évaluées à partir de situations professionnelles permettant de valider les compétences. L'acquisition des 7 UC est nécessaire pour obtenir le diplôme.
- Le candidat conserve le bénéfice des UC acquises durant 5 ans pour obtenir son diplôme

FINANCEMENT ET REMUNERATION

- Prise en charge par le Programme Régional de Formation Occitanie pour les demandeurs d'emploi
- Eligible au CPF (Compte Personnel de Formation) et au projet de Transition Pro.

La formation est rémunérée en fonction du statut du stagiaire et de la législation en vigueur.

Pour plus d'informations :

Contactez le Service d'Accueil Individualisé : Mme DENAT au 06 29 93 18 20

APRÈS LA FORMATION

Poursuite d'études

- Brevet de Technicien Supérieur
- Certificat de spécialisation niveau 4

Débouchés métiers

- Responsable d'entreprise agricole
- Chef de culture
- Ouvrier hautement qualifié

Prenez le temps de vous former pour un projet durable

Rejoignez-nous dès maintenant !



SITE DE NARBONNE

Lycée Martin Luther King
Avenue des Etangs
11 100 NARBONNE
04 68 41 36 39



cfppa.pays-d-aude@educagri.fr

www.campusterreetnature.fr

@fpca11 sur

